
Le 12-04-2017

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Par le Parti de la démondialisation (Pardem)

Le 13 avril 2017.

Le candidat du Parti de la démondialisation à l'élection présidentielle, Jacques Nikonoff, n'a malheureusement pas obtenu les 500 parrainages requis. Censuré dans les grands médias, comme d'autres candidats, il n'a pas pu faire connaître son programme et ses idées aux Français. Il n'y a donc aucune raison pour que le Pardem appelle à voter pour un autre candidat au premier tour le 23 avril. En effet, si le Pardem a tenté d'obtenir les parrainages pour son candidat, c'est bien parce qu'il estime que l'offre politique n'est pas à la hauteur, et que son projet de démondialisation est un apport absolument décisif. Doit-il appeler à voter pour un autre candidat au premier tour de la présidentielle, le 23 avril ? Oui si ce vote fait avancer la cause de la démondialisation, c'est-à-dire un affaiblissement de l'ordre néolibéral mondial pour résoudre les problèmes des Français, et d'abord celui du chômage. Non dans le cas inverse.

Le Pardem s'est expliqué en détail sur ce sujet dans un texte diffusé le 27 mars 2017 et intitulé « *Pour qui voter le 23 avril 2017 ?* » :

<http://www.pardem.org/presidentielle-2017/647-pour-qui-voter-le-23-avril-2017>

Le débat télévisé du 4 avril sur les chaînes BFMTV et CNews, avec les onze candidats du premier tour de la présidentielle, aura été relativement bien réussi et très utile. Nous en avons tiré une analyse dans un texte diffusé le 6 avril et intitulé « *Après le débat du 4 avril pour qui voter ?* » :

<http://www.pardem.org/presidentielle-2017/654-apres-le-debat-du-4-avril-pour-qui-voter>

- Nous ne pouvons évidemment pas appeler à voter pour Messieurs Hamon ou Fillon, représentants des partis duettistes de l'alternance. Ils se repassent le pouvoir depuis des

décennies pour faire à peu près les mêmes politiques catastrophiques. Avec une mention spéciale pour Monsieur Fillon, un escroc qui aurait dû se retirer.

- Ne parlons pas de Monsieur Macron, créature purement médiatique fabriquée et vendue par les milieux de la haute finance grâce aux grands médias dont ils sont les propriétaires. C'est un mélange de François Hollande et d'Alain Juppé.
- Nous n'incluons évidemment pas Madame Le Pen dans nos hypothèses d'appel à voter, bien qu'elle évoque la sortie de l'euro et de l'UE. Son comportement nous est en effet insupportable, car le FN alimente le racisme, divise les Français, affaiblit leurs résistances face aux classes dirigeantes mondialisatrices. Quant à sa volonté de sortir de l'euro et de l'UE nous avons montré, à de multiples reprises, que ce n'était qu'un rideau de fumée.
- Nous n'incluons pas les candidats d'extrême gauche Monsieur Poutou (NPA) et Madame Arthaud (LO) qui, traditionnellement, sont contre la sortie de l'euro et de l'UE, contre des mesures protectionnistes, contre la souveraineté nationale... Ils l'ont réaffirmé lors du débat télévisé du 4 avril.
- Enfin nous ne pouvons pas appeler à voter pour Monsieur Lasalle, malgré toute la sympathie qu'il inspire, car son projet n'envisage à aucun moment la reconquête de sa souveraineté par notre pays.

Les seuls candidats pour lesquels nous pourrions éventuellement appeler à voter le 23 avril sont Messieurs Asselineau, Cheminade, Dupont-Aignan et Mélenchon. Ils manifestent, chacun à leur manière, des intentions de reconquête de notre souveraineté, certains affirment vouloir sortir de l'euro et/ou de l'Union européenne, ou de l'OTAN. Nous avons donc analysé en profondeur la démarche et les programmes de ces quatre candidats pour vérifier qu'ils ont bien pris la dimension des problèmes et de ce qu'il faut faire, qu'ils ciblent bien le principal pour gagner, que voter pour eux serait faire un pas vers la démondialisation. Nous avons rédigé une analyse complète pour chacun d'eux :

- [Faut-il voter pour François Asselineau le 23 avril ?](#)
- [Faut-il voter pour Jacques Cheminade le 23 avril ?](#)
- [Faut-il voter pour Nicolas Dupont-Aignan le 23 avril ?](#)

Résumé

Pour décider si le Pardem pouvait appeler à voter pour Monsieur Mélenchon, nous avons étudié son programme *L'Avenir en commun* (Seuil, 2017). Nous avons également visionné des vidéos de ses discours et lu de nombreux textes. Après une analyse approfondie de ces documents, nous arrivons à la conclusion que nous ne pouvons pas voter pour Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle, ni pour les candidats de la France Insoumise aux élections législatives.

La raison principale tient au fait que voter pour lui entraînerait dans une impasse à la grecque la volonté de rupture qui s'exprime en France. Fidèle de François Mitterrand, Jean-Luc Mélenchon a le même schéma politique en tête. Le résultat inéluctable sera la déception car le programme de Monsieur Mélenchon n'est que posture, c'est-à-dire une imposture.

Pour faire notre choix nous nous sommes rendus imperméables aux effets de manche, à la rhétorique et au verbe. Le réel talent oratoire de Jean-Luc Mélenchon, que nous apprécions comme spectacle, nous a laissé politiquement indifférents. C'est le fond qui nous intéresse, les projets, les programmes, les stratégies, dépouillés de tout artifice. Nous avons plutôt tendance à penser que lorsque la forme prédomine en politique, c'est que le fond n'est pas très présentable.

Le programme de Jean-Luc Mélenchon est une curiosité. Il fourmille d'excellentes idées pouvant être mises en œuvre dès maintenant tout en restant dans le système néolibéral. Mais il accumule aussi des formules volontairement ambiguës pour noyer le poisson. Surtout sur les grandes questions stratégiques desquelles tout dépend pour l'avenir de notre pays. Il refuse l'obstacle et la rupture avec le système euro-libéral. C'est pourquoi les nombreuses bonnes idées qu'il présente ne verront jamais le jour, car elles sont incompatibles avec le maintien de la France dans l'euro et l'Union européenne. Système, quoiqu'il en dise, dont il ne veut pas sortir. En tout cas, même s'il le voulait, il ne le pourrait pas tant sa vision du sujet est confuse.

I.- Une multitude d'excellentes idées

Elles ne peuvent pas suffire à lui accorder nos suffrages, mais elles méritent d'être signalées et sont bonnes à prendre. Quelques exemples :

- Dans le domaine institutionnel : « *rendre inéligible à vie toute personne condamnée pour corruption* », « *supprimer le monopole du déclenchement de poursuites judiciaires par l'administration fiscale en cas de fraude : la justice doit pouvoir enquêter librement et de sa propre initiative, même contre l'avis du ministre* »...
- Dans le domaine social : « *généraliser une 6^e semaine de congés payés* »...
- Dans le domaine de l'environnement : « *adopter une loi-cadre instaurant une planification écologique, démocratique et articulant les niveaux national et local* »...
- Dans le domaine de la souveraineté : « *établir la règle de l'acquisition de matériel militaire français par l'armée (armement et fournitures)* ».
- Etc.

Ces bonnes idées ne donnent aucun avantage à Jean-Luc Mélenchon car tous les autres candidats ont aussi des propositions ponctuelles parmi lesquelles se trouvent beaucoup de choses intéressantes.

II.- Des formules volontairement ambiguës pour noyer le poisson sur les grandes questions stratégiques

Il existe un système mélenchonien d'expression écrite et orale. Il consiste à prendre des sujets politiques sur lesquels il n'a pas forcément envie de prendre une position claire, et à leur appliquer un embellissement littéraire. Il s'agit de trouver un bon mot, ou d'emballer la chose d'une enveloppe rhétorique qui pourra être interprétée au gré de l'imagination des lecteurs, tant la formulation aura été floue.

Voilà quelques exemples :

- Jean-Luc Mélenchon parle d' « *Abolir la monarchie présidentielle* ». Mais il ne se prononce pas sur le statut du Président de la République. Dans son schéma, y a-t-il encore un président de la République ? Si oui, quels sont ses pouvoirs ? Comment est-il élu ? Certes il renvoie toutes ces questions à la « *constituante* » qu'il veut mettre en place. Mais n'a-t-il pas d'idées sur le sujet ?
- Son programme appelle à « *Revenir sur les programmes de privatisation (aéroports, autoroutes, parts publiques, [participations de l'État dans des entreprises privées] etc.)* ». Que veut dire « *revenir* » ? Pourquoi ne pas dire abroger les lois de privatisation et renationaliser tout ce qui a été privatisé comme nous le proposons ?
- « *Réaffirmer dans les faits le CDI comme norme du contrat de travail* ». Que veut dire « *réaffirmer* » ? Pourquoi ne pas écrire « *imposer* » et ajouter des propositions en termes de droit pénal pour punir les fraudes ? Ce serait plus convaincant.
- « *Instaurer un quota maximum de contrats précaires dans les entreprises : pas plus de 10% de contrats précaires dans les PME, pas plus de 5% de contrats précaires dans les grandes entreprises* ». Cette proposition aberrante consiste en réalité à autoriser les entreprises à continuer la précarité, mais dans un cadre limité. Pourquoi s'habituer au travail précaire et même à le confirmer ? Pourquoi ne pas s'engager à le faire disparaître ? Les groupements d'employeurs, par exemple, sont un instrument très efficace pour mettre un terme aux contrats précaires et généraliser les CDI en éliminant – éliminant ! – les CDD, ce qui paraît impossible à Monsieur Mélenchon.
- « *Lutter contre le temps partiel contraint qui touche 80% des femmes* ». Que veut dire « *lutter* » pour un gouvernement dont on attend des décisions ? Quelle sera la décision d'un gouvernement Mélenchon face à ce problème ? Pourquoi ne pas écrire « *éliminer* » ? Et

ajouter les mesures pénales qui s'imposent.

- « *Revenir sur la flexibilisation, l'annualisation, l'intensification et les horaires fractionnés* ». Que veut dire « *revenir* » ? Pourquoi ne pas écrire « *interdire* » et ajouter des mesures pénales ?

En cultivant volontairement le flou, Monsieur Mélenchon vise un double objectif. D'une part, il veut rassurer le "système", qui sait lire ce genre de prose, afin de lui montrer qu'il est compatible avec le système. D'autre part, en jouant sur les émotions, il veut donner l'impression qu'il prend en compte la souffrance du peuple. EN jouant sur les deux tableaux, il espère réaliser le rassemblement électoral qui le portera à la victoire. Si tel était le cas, ce rassemblement hétéroclite volerait en éclats dès la première épreuve qu'il devra affronter. Et ce sera, une nouvelle fois, la déception...

III.- Une analyse géopolitique... dépolitisée !

Dans son livre-programme, Jean-Luc Mélenchon explique dans son introduction ce qu'il appelle les « *défis de notre temps* ». Il développe un optimisme national qui nous convient bien et qui tranche avec les « *déclinistes* ». On peut également partager avec lui les « *défis de notre temps* » qu'il identifie. Mais tout cela n'aboutit à rien, car il ne va pas jusqu'à analyser les causes des problèmes qu'il énumère. En cela, il se rend incapable de les résoudre.

A.- Diffusion d'un optimisme national rafraichissant

Quelques extraits :

- « *Notre pays déborde d'énergie et de savoir-faire. Il est aux avant-postes des domaines les plus avancés de l'esprit humain. Il regorge de bonnes volontés, d'envie de se rendre utile, d'imagination et de capacité de création. Sa langue est en usage commun dans 29 pays du monde et elle formera le troisième groupe de locuteurs d'ici peu. Avec ses 35 frontières, si la France développe son identité universaliste, elle peut coopérer directement avec les peuples de tous les continents. Si elle se rend indépendante, elle peut contribuer en première ligne à la paix du monde.* »
- « *Notre priorité doit être de nous tourner vers les frontières de l'humanité et d'y apporter notre contribution active : la mer, l'espace, les mondes du numérique.* »

C'est original, c'est bien vu, ce sont des perspectives à creuser.

B.- Les trois « défis de notre temps » qu'il identifie ne sont associés à aucun contenu politique

Il s'agit pour lui de « *l'urgence écologique* », du « *désastre social* » et du délabrement de la démocratie. Ces trois « défis » nous conviennent parfaitement, du moins dans leur énoncé. Il reste à en connaître le contenu, les causes qu'il leur attribue et les moyens mis pour résoudre les problèmes. C'est là où ça ne va plus, puisqu'il définit deux causes qui n'en sont pas comme étant la source de tous les problèmes : le « *règne de la finance qui gouverne le monde* », et « *la caste qui a capté le pouvoir* ».

Il précise : « *Ce programme a une cohérence. Un fil commun relie ses chapitres et les mesures qui le composent. J'en résume rapidement les aspects. À nos yeux, l'urgence écologique, le désastre social et le délabrement de la démocratie sont les trois visages d'une même réalité. Nous étouffons sous le règne de la finance. Elle gouverne le monde avec sa cupidité insatiable, sa certitude absurde que les intérêts particuliers sont seuls légitimes, que tout peut s'acheter tout peut se vendre, que le libre-échange des marchandises et la circulation sans contrôle des capitaux sont les meilleurs organisateurs de toutes les activités humaines.* »

Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette analyse qui ne va pas au fond des choses. Par exemple, d'où vient la « *finance* » ? Son « *règne* » est-il advenu tout seul ? Quand ? Comment ? Et la « *caste* », comment est-elle parvenue au pouvoir ? Quand ? Aucune explication géopolitique n'est donnée, empêchant les citoyens de lire le monde et d'inscrire leur action dans une continuité historique.

C.- Jean-Luc Mélenchon n'attribue pas à la mondialisation néolibérale la cause fondamentale des problèmes

Monsieur Mélenchon n'identifie pas les causes réelles de la situation. S'attaquer aux dividendes comme il le propose est évidemment nécessaire, mais ne remet pas en question le pouvoir que la classe dirigeante veut conserver sur le crédit, la monnaie, les outils et le mode de production qui génèrent les dividendes.

L'exagération de l'enjeu environnemental camoufle celui du pouvoir et de la souveraineté. Quand il s'interroge : « *Que faisons-nous à l'heure où l'humanité entière doit relever les plus grands défis collectifs du fait du dérèglement climatique et de la menace d'épuisement qui pèse sur l'écosystème ?* », il dépolitise le sujet. Car le dérèglement climatique et la menace sur les écosystèmes sont avant tout liés au mode de production capitaliste qu'il n'évoque jamais.

Jean-Luc Mélenchon utilise les craintes et les espoirs du peuple pour construire un théâtre d'ombres

avec des fantômes comme la « *finance* » et la « *caste* ». Cette imagerie empêche la prise de conscience des réalités politiques et sociales indispensables au vrai changement. Que signifie « *Il faut balayer la caste qui a capté le pouvoir* » ? Le pouvoir n'est capté par aucune « *caste* », ou alors lui-même en fait partie. En revanche, les classes dirigeantes, en développant les politiques néolibérales, avec leurs institutions supranationales, ont mis en place un vaste système d'agents interchangeable et polyvalents. Ils peuvent être placés aussi bien aux postes stratégiques des banques centrales, des ministères des Finances, dans des postes ministériels, à la direction de grands médias, à la tête de fonds d'investissement, de banques, d'entreprises de services ou industrielles. Si c'est cela la « *caste* », nous sommes d'accord. Mais comme il ne définit pas ce qu'il entend par « *la caste* » on peut avoir des doutes.

La solution qu'il avance peut couler de source : « *C'est pourquoi la priorité pour nous c'est de donner le pouvoir, tout le pouvoir, au peuple, c'est-à-dire à la communauté humaine, parce qu'elle est la mieux placée pour s'occuper de son intérêt général.* » De quel peuple parle-t-il ? Du peuple français ? Du peuple européen (qui n'existe pas) ?

Nous sommes les premiers à applaudir : « *Il faut pour cela changer le cadre fondamental dans lequel la France agit.* » Mais, concrètement, ça veut dire quoi ?

D.- Le problème mal posé de la 6e République

L'avenir en commun commence par un premier chapitre intitulé « *La 6ème République* ». Au long des vingt pages de ce chapitre, se succèdent des propositions plutôt séduisantes : le pouvoir au peuple, la liberté, la sécurité, la justice, l'égalité, la laïcité... Quelques lignes suggèrent que les institutions françaises sont l'unique responsable de ce que Monsieur Mélenchon appelle « *la caste médiatico-politique de la monarchie présidentielle* » et « *la tyrannie de l'oligarchie financière et de la caste qui est à son service* » (p.21). C'est pourquoi il propose de reconstruire une république. Nous ne sommes pas d'accord avec cette analyse. Ce sont les politiques néolibérales menées par les partis politiques au pouvoir qui ont créé les dysfonctionnements de la société française et non ses institutions. Certes il y a la Constitution de la V^e République avec ses nombreux défauts, mais il reste des vestiges des institutions issues du programme du CNR et de la Constitution de 1946, comme la Sécurité sociale, qui jouent encore un rôle d'amortisseur.

Pour convoquer une assemblée constituante et changer de république, comme le souhaite Monsieur Mélenchon, il faut être dans un pays souverain. Or la France est dépendante de l'Union européenne par le traité de Lisbonne qui, rendu constitutionnel, soumet le droit interne (français) au droit communautaire. Jean-Luc Mélenchon propose encore une solution inefficace et n'expose pas la vraie raison de ce qu'il dénonce : la mondialisation néolibérale.

L'assemblée constituante fondatrice de la VI^e République prend un très mauvais départ avec Jean-Luc Mélenchon. En effet, comment imaginer changer de République dans un pays qui n'est pas souverain et dont les leviers essentiels de décision (budget, monnaie, frontière, commerce intérieur et international...) échappent au pouvoir politique ? La première chose à faire, avant toutes les autres, est de regagner notre souveraineté. Et cela passe par une révision immédiate de la Constitution de la V^e République, avant de mettre en place une constituante.

IV.- Confusion extrême sur les questions de l'euro et de l'Union européenne

En quelques lignes, Jean-Luc Mélenchon dévoile le fond de sa pensée sur l'euro et l'Union européenne. Si nous pouvons partager avec lui un certain nombre de constats, nous divergeons sur ses propositions de plan A et B qui ne peuvent aboutir qu'à une gigantesque confusion.

A.- Tout est dit en quelques lignes

Dans l'introduction à son livre-programme, Jean-Luc Mélenchon, en quatre lignes, en dit beaucoup sur sa compréhension du système européen et sur ses convictions : « *L'Europe de nos rêves est morte. L'Union actuelle est seulement un marché unique et les peuples sont soumis à la dictature des banques et de la finance. (...) Notre indépendance d'action et la souveraineté de nos décisions ne doivent donc plus être abandonnées aux obsessions idéologiques de la Commission européenne ni à la superbe du gouvernement de grande coalition de la droite et du PS en Allemagne* ».

Ces quelques lignes méritent un commentaire tant elles expliquent les raisons des contorsions de Jean-Luc Mélenchon sur la question de l'Union européenne.

D'abord, essayons de comprendre ce que signifie cette remarque étonnante : « *L'Europe de nos rêves est morte* ». Qui, un jour, a pu rêver à « *l'Europe* » ? Quand ? Pour quel contenu et pour quels buts ? Dans un texte programmatique, chaque mot possède un usage spécifique. Quel est le rôle de la formule « *l'Europe de nos rêves* » dans le discours mélenchonien ? Il s'agit tout simplement de donner un signal d'europhobie à la fraction de la population (en fait l'électorat du PS que convoite Jean-Luc Mélenchon). Il faut montrer que Jean-Luc Mélenchon est un bon européen, qui était d'accord avec la construction européenne, mais qui la critique désormais (raisonnablement), précisément parce que celle-ci a trahi les idéaux initiaux, elle a trahi les « *rêves* ».

Une autre formule est significative de la conception qu'a Jean-Luc Mélenchon de la « *construction* » européenne : « *l'Union actuelle est seulement un marché unique* ». On ne sait pas si Jean-Luc Mélenchon croit vraiment ce qu'il écrit ou s'il fait semblant, tant cette remarque est contraire aux faits. Peut-être, après tout, que Jean-Luc Mélenchon ne sait pas que la « *construction* » européenne a commencé en 1947 avec le Plan Marshall, pour des raisons économiques et pour conduire la guerre froide. Elle sera poursuivie en 1951 avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui était également fondée sur le marché. En 1957, le traité de Rome fonde le « *Marché commun* ». Jean-Luc Mélenchon ne se serait pas rendu compte que partout se trouve le « *marché* », au point de le déplorer aujourd'hui ?

Encore une remarque : « *les peuples sont soumis à la dictature des banques et de la finance* ». Cette formule est à mettre en relation avec la phrase dans laquelle elle se trouve qui parle de « *l'Union actuelle* ». Autrement dit, cette « *dictature* » des banques et de la finance est « *actuelle* », ce n'était

donc pas le cas avant. Jean-Luc Mélenchon devrait nous en dire plus, en particulier sur l'époque où cette « *dictature* » a pris le pouvoir, comment elle s'y est-elle prise, et pourquoi cela a-t-il été apparemment aussi facile ?

Bien sûr Jean-Luc Mélenchon ne dit rien de tout cela car il est simplement dans la posture, pas dans l'analyse. Il veut montrer que la « *construction* » européenne a dévié de ses objectifs initiaux, qu'il faut la remettre sur les rails, et que l'on peut compter sur lui car il est resté fidèle aux « *rêves* » de l'origine. Il ne veut surtout pas entrer dans le débat sur la nature de l'Union européenne qui détruirait sa posture.

Car dans la réalité, il n'existe aucune « *dictature* » de la finance. La nature de la « *construction* » européenne – ce que ne veut jamais reconnaître Jean-Luc Mélenchon, c'est la mise en place d'un système entièrement soumis aux classes dirigeantes européennes, par élimination du seul facteur qui pouvait remettre en cause leur domination : l'élection de majorités alternatives aux politiques néolibérales dans chaque nation. C'est pourquoi les souverainetés étatiques (nationales) ont été si réduites.

L'accent mis sur la « *dictature des banques et de la finance* » ne correspond à aucune réalité. Les grands groupes de services et industriels bénéficient, eux aussi, du système de l'UE au même titre que les banques et la finance. Demandons-nous pourquoi Jean-Luc Mélenchon met l'accent sur le cas particulier des banques et de la finance ? Parce qu'il est encore dans la posture. Comme, à juste titre, le mécontentement gagne vis-à-vis des banques et de la finance depuis la crise de 2008, il surfe sur la vague. D'ailleurs, s'il croyait vraiment ce qu'il dit, il proposerait, comme dans le programme du CNR, la nationalisation de tout le secteur bancaire, financier et des assurances. Ce qu'il ne fait pas. C'est quand même étrange de dénoncer, d'un côté, une « *dictature* », et d'un autre côté de ne pas chercher à l'éliminer !

On ne peut manquer de dire un mot également de l'étrange formule suivante : « *Notre indépendance d'action et la souveraineté de nos décisions ne doivent donc plus être abandonnées aux obsessions idéologiques de la Commission européenne* ». Ainsi, selon Monsieur Mélenchon, ce ne sont pas les traités européens qui nous privent de souveraineté, par nature, mais de simples « *obsessions idéologiques* » des membres de la Commission européenne. Quel manque d'analyse !

B.- Une analyse qui commence pourtant bien

La première partie du programme concernant les questions européennes s'intitule : « *Prendre les mesures immédiates et unilatérales de sauvegarde des intérêts de la Nation et d'application de notre projet* ». Nous applaudissons ! Mais comme nous sommes devenus méfiants à propos du style littéraire mélenchonien, aux multiples interprétations possibles, nous attendons la suite. Nous sommes satisfaits, car Jean-Luc Mélenchon cite les propos inacceptables de Jean-Claude Juncker le président de la Commission européenne qui affirme : « *Il n'y a pas de choix démocratique contre les traités européens* ». Nous nous disons alors que c'est gagné, car après un tel aveu de Juncker (mais on avait déjà compris avec le cas grec, et même bien avant), la voie est toute tracée pour sortir de l'euro et de l'Union européenne. Unilatéralement, immédiatement, et surtout pas avec l'article 50. L'interprétation de cette sentence de Juncker est simple : on ne peut pas aller contre les traités qui

sont l'expression même, pour lui, de la démocratie. Il ne reste donc plus qu'à sortir de ce système.

Et puis patatras, voilà que Jean-Luc Mélenchon est rattrapé par son subconscient européiste qui lui fait écrire ceci : « *Notre programme n'est pas compatible avec les règles des traités européens qui imposent l'austérité budgétaire, le libre-échange et la destruction des services publics. Pour appliquer notre programme, il nous faudra donc désobéir aux traités dès notre arrivée au pouvoir, par des mesures de sauvegarde de la souveraineté du peuple français* ». Quel est l'intérêt de « désobéir » aux traités (dont Monsieur Mélenchon veut par ailleurs « sortir ») tout en restant dans l'Union européenne ? Quel est l'intérêt de placer le problème sur le terrain juridique, provoquant une confusion inextricable ?

« *S'exonérer du pacte de stabilité et des règles européennes encadrant les déficits et dénoncer le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ratifié à l'initiative de François Hollande en violation de ses engagements de campagne* ». Le mot « s'exonérer » ne veut rien dire, pas plus que le mot « dénoncer ». Tout cela est du bla-bla politicien pour faire croire à l'électorat anti-euro de Jean-Luc Mélenchon que ce dernier veut rompre avec l'Union européenne, et pour faire croire l'inverse à la partie de son électorat pro-euro.

« *Cesser d'appliquer unilatéralement la directive sur le détachement de travailleurs en France : la législation nationale doit s'appliquer totalement, y compris concernant les cotisations sociales et salariales* ». Cette proposition – juste – ne s'applique qu'à la condition de rester dans l'Union européenne. Si Jean-Luc Mélenchon voulait sortir de l'Union européenne, la non-application de cette directive serait automatique. C'est bien une preuve supplémentaire que Jean-Luc Mélenchon veut rester dans l'Union européenne !

« *Refuser les régressions du droit européen sur les questions sociales et écologiques par rapport au droit national* ». Si Jean-Luc Mélenchon voulait vraiment s'opposer aux « régressions » concernant les questions sociales et écologiques, il sortirait immédiatement de l'Union européenne. Et il expliquerait que c'est la nature même de l'Union européenne que de massacrer le droit social et environnemental. Ce qu'il ne fait pas.

« *Refuser les traités de libre-échange : le traité transatlantique TAFTA entre l'UE et les États-Unis, CETA avec le Canada et le traité TISA de libéralisation des services, stopper la libéralisation et la privatisation de services publics (barrages hydroélectriques, transports ferroviaires intérieurs grandes lignes et TER, etc.)* ». Encore du bla-bla ! Que veut dire « refuser » ? Si l'objectif est que ce traité ne s'applique pas à la France – ce que Monsieur Mélenchon ne dit à aucun moment – il n'y a qu'une solution. Le gouvernement français doit annoncer que la France ne ratifiera pas ce traité et qu'elle ne l'appliquera pas s'il est ratifié par l'Union européenne. C'est beaucoup plus précis que la bouillie servie par Jean-Luc Mélenchon.

« *Encadrer les mouvements de capitaux pour éviter l'évasion fiscale et les attaques spéculatives contre la France* ». Tout à fait d'accord, mais c'est interdit par le traité de Lisbonne. La conséquence sera une nouvelle procédure juridique contre la France, qui s'ajoutera aux autres. Quel est le but ? Montrer que l'Union européenne est décidément très méchante, afin de préparer les esprits à la sortie de l'Union européenne ? Il est bien plus simple et plus efficace de mener une campagne d'explication, dès maintenant, pour convaincre de la nécessité de la sortie de l'Union européenne.

C.- Un plan A qui ne fait qu'alimenter l'illusion que l'on peut transformer l'Union européenne de l'intérieur

Nous aurions pu espérer que Jean-Luc Mélenchon aurait compris de l'expérience grecque l'impossibilité de faire bouger l'Union européenne de l'intérieur. Ce n'est pas le cas, et c'est en cela que Jean-Luc Mélenchon est le Tsipras français. Qu'on en juge :

« *Plan A. Proposer une refondation démocratique, sociale et écologique des traités européens par la négociation* » Jean-Luc Mélenchon explique : « *La sortie des traités européens actuels s'impose à tous. (...) Le plan A c'est la sortie concertée des traités européens par l'abandon des règles existantes pour tous les pays qui le souhaitent et la négociation d'autres règles. Le plan B, c'est la sortie des traités européens unilatérale par la France pour proposer d'autres coopérations.* » Jean-Luc Mélenchon expose ici un principe, celui de la « *renégociation* » des traités européens. Ce principe, toutefois, n'a de sens que par le contenu de cette « *renégociation* », ce qu'il appelle « *d'autres règles* ». C'est prendre vraiment les citoyens pour des demeurés. La fraction la plus conservatrice des gouvernements des pays membres de l'Union européenne n'est pas opposée à une « *renégociation* » des traités. On peut mettre dans ce lot l'Allemagne, les pays baltes, la Pologne... Tous ces pays sont favorables à une accélération des politiques néolibérales et antidémocratiques de l'Union européenne. Tout gouvernement qui voudrait mettre sur la table des « *négociations* » des propositions visant à desserrer la captation de la souveraineté des États-membres, à renoncer à certaines des logiques néolibérales les plus caricaturales, sera immédiatement isolé. Même si c'est la France ! Il n'y a strictement aucune chance pour qu'une stratégie aussi puérile donne le moindre résultat. Le plus grave est qu'en tenant de tels propos on fait croire que l'Union européenne peut s'améliorer de l'intérieur. Et pendant que l'on diffuse ces rideaux de fumée, on ne mène pas le combat pour démontrer la vraie nature de l'Union européenne et les raisons d'en sortir. Autrement dit, c'est perdre sur tous les tableaux.

Dans son « *plan A* » Jean-Luc Mélenchon met l'élément central suivant dont tous les autres découlent : « *Mettre fin à l'indépendance de la Banque centrale européenne, modifier ses missions et statuts, autoriser le rachat de la dette publique directement aux États, interdire à la BCE de couper les liquidités à un État membre. Sans attendre la Banque de France sera mise au service de ces objectifs* ». L'indépendance des banques centrales est l'un des principes cardinaux de la « *théorie* » néolibérale. Imaginer qu'un accord pourra intervenir entre les 27 sur un sujet aussi sensible revient là encore à prendre les citoyens pour des demeurés. Mais pourquoi Monsieur Mélenchon fait-il cela, lui qui est intelligent et cultivé ? Parce qu'il veut capter l'électorat du Parti socialiste fondamentalement européiste. Les partisans de Monsieur Mélenchon expliquent alors que leur champion est particulièrement malin. Car en faisant croire que la remise en cause de l'indépendance de la BCE est un sujet négociable, il montre à cet électorat sa bonne volonté européenne. Il s'agit donc de piéger cet électorat. Ce n'est pas une façon honnête de faire de la politique. L'honnête est d'exposer les conditions de réussite d'une politique, sans en omettre les difficultés.

Quant au fait de mettre la Banque de France « *au service de ces objectifs* », c'est évidemment nécessaire, même s'il y a bien d'autres choses à demander à la Banque de France qui ne sont pas évoquées dans ce programme. C'est d'abord parfaitement possible sur le plan technique.

Cependant, en adoptant une telle politique, contrevenant aux traités de l'Union européenne, de nouvelles procédures juridiques seront engagées contre la France. Là encore le débat sera focalisé sur ces aspects mineurs qui joueront le rôle de diversion par rapport à l'essentiel qui est de retrouver notre souveraineté. Et pour atteindre ce but il n'y a pas trente-six solutions, il n'y en a qu'une : sortir de l'euro et de l'Union européenne sans tergiverser, après une bataille d'explication à laquelle Jean-Luc Mélenchon ne veut décidément pas se résoudre.

D.- Un plan B qui plongerait la France et l'Union européenne dans la confusion

Jean-Luc Mélenchon explique ensuite qu'il va « *Appliquer un plan B en cas d'échec des négociations* ». Ce « *Plan B* », pour l'essentiel, a le contenu suivant :

- « *Stopper la contribution de la France au budget de l'Union européenne (22 milliards d'euros par an dont 7,4 milliards de contribution nette).* »
- « *La réquisition de la Banque de France pour reprendre le contrôle de la politique du crédit et de la régulation bancaire, et pour envisager un système monétaire alternatif à ceux de nos partenaires qui, dans la phase A auraient manifesté leur désir de transformer l'euro en monnaie commune et non plus unique* ».
- « *Instaurer l'indépendance de la France dans le monde.* »
- « *Sortir de l'OTAN et refuser la participation de la France à toute alliance militaire permanente à l'exception des opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.* ».
- « *Sortir du FMI et de la Banque mondiale pour œuvrer à la création d'un Fonds d'urgence sociale et d'une banque solidaire d'investissement.* ».

Toutes ces mesures contenues dans le « *Plan B* », dont la liste est pourtant très incomplète, sont nécessaires. Mais on observera qu'à aucun moment il ne parle de la sortie de la zone euro. Sachant que Monsieur Mélenchon ne veut pas sortir de l'euro et de l'Union européenne, pourquoi les autres pays membres de l'Union européenne accepteraient-ils de lui céder ? Une fois encore cette stratégie est perdante.

Ce flou est renforcé par les déclarations des "*lieutenants*" de Monsieur Mélenchon. Ainsi, Liem Hoang Ngoc, responsable des questions économiques (ancien député européen socialiste), déclare

le 13 mars 2017 sur France Inter que le programme de Jean-Luc Mélenchon a été élaboré "*dans un cadre euro-compatible*". Il ajoute "*en fin de quinquennat, nous prévoyons un désendettement à 2,5% du PIB. Les marchés n'ont aucune raison de spéculer contre notre politique.*" Posons-nous la question : est-ce en rassurant les marchés financiers, par ailleurs accusés par Jean-Luc Mélenchon de tous les maux ("*mettre au pas la finance*"), qu'une politique de transformation sociale se donne tous les atouts ? En réalité, ce n'est pas Monsieur Mélenchon qui va mettre la finance "*au pas*", c'est la finance qui a déjà mis "*au pas*" Monsieur Mélenchon. Quant à Jacques Généreux, conseiller de Jean-Luc Mélenchon, lors d'un débat avec Thomas Piketty, conseiller de Benoît Hamon, organisé le 17 mars 2017 par l'hebdomadaire *Politis*, il déclare que l'intention de Monsieur Mélenchon "*n'est pas de sortir de l'Union européenne, c'est de sauver l'Union européenne*".

Au total, qu'il s'agisse du plan A ou du plan B, Jean-Luc Mélenchon, comme d'habitude, reste dans le flou. Mais ses intentions véritables sont de rester dans l'Union européenne et dans la zone euro. Une chose est certaine, tout est fait pour qu'on ne comprenne pas ce qu'il veut. Une autre chose est sûre, si ce genre de thèse venait à s'appliquer, une gigantesque confusion s'abattrait sur la France et sur l'Union européenne. Les perspectives de sortie rapide et unilatérale de l'Union européenne seraient noyées dans cette soupe indigeste.

Non, décidément, nous ne pouvons pas appeler à voter pour Jean-Luc Mélenchon.

VI.- Personne ne sait si Jean-Luc Mélenchon veut vraiment s'attaquer au libre-échange et mettre en œuvre du protectionnisme, pas même lui

Sur ces questions, là encore Jean-Luc Mélenchon tente de ménager la chèvre et le chou. Il vaporise le mot « *protectionnisme* » de temps à autre comme parfum d'ambiance. Il a en effet besoin des électeurs de gauche, de plus en plus nombreux, qui ont compris que du protectionnisme était nécessaire. Mais ce faisant, il ne veut pas s'aliéner ceux qui sont contre le protectionnisme, en faveur de « *frontières ouvertes* », qui sont les plus nombreux, et que l'on retrouve des plus ultra-libéraux à l'ultragauche. C'est pourquoi il se contorsionne tant qu'il peut, osant même le grand écart, pour ne fâcher aucune de ces opinions. Il croit répondre à cet exercice en accolant le mot « *solidaire* » après le mot « *protectionnisme* ».

- On peut lire sous la plume de Monsieur Mélenchon : « *Instaurer un protectionnisme solidaire pour produire en France* » (p. 46). Ou encore « *Refuser le libre-échange, instaurer un protectionnisme solidaire et la coopération économique* ». Comme au Pardem nous sommes favorables à des mesures protectionnistes, dans un cadre et pour des buts précis, nous avons été particulièrement attentifs à cette formule pour en comprendre le contenu. La définition donnée de ce « *protectionnisme solidaire* » est la suivante : « *Faire l'inventaire et l'évaluation des accords déjà appliqués pour construire une autre politique internationale des échanges commerciaux, basée sur la coopération et inspirée de la charte de La Havane, permettant de pratiquer des politiques de protection des droits sociaux et de l'emploi* ».

Cette phrase n'explique en rien le contenu du « *protectionnisme solidaire* ». En outre, cet « *inventaire* » et cette « *évaluation* » devraient être faits avant de publier le programme, précisément pour savoir si le sujet pouvait y figurer. Comme nous avons déjà fait ce travail nous pouvons répondre : il n'y a rien ! Le seul système qui mériterait d'être mieux connu est celui de l'ALBA-TCP (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique - Traité de commerce des Peuples). L'Alliance compte actuellement onze membres : Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Cuba, Dominique, Équateur, Grenade Nicaragua, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Venezuela, plus deux États membres observateurs : Haïti et Suriname.

- « *Adopter des mesures anti-dumping d'urgence sur les industries stratégiques (acier, photovoltaïque...), augmenter immédiatement les droits de douane pour les pays aux droits sociaux limités (travail des enfants, absence de droits syndicaux), prendre des mesures de rétorsion commerciales contre les paradis fiscaux* ».

Là, les choses sont plus claires mais contestables. Le seul critère proposé par Jean-Luc Mélenchon pour prendre des mesures protectionnistes est celui concernant les pays aux droits sociaux limités. Pourquoi pas, mais ce n'est pas l'essentiel. Car selon ce critère, l'Allemagne, qui déséquilibre gravement notre balance commerciale et celle de la plupart des autres pays membres de l'Union européenne, ne serait pas frappée par les droits de douane car elle ne fait pas travailler les enfants. En revanche l'Allemagne a délocalisé une partie considérable de sa production industrielle dans les Pays d'Europe centrale et orientale et a organisé une vaste déflation salariale pour ses travailleurs. N'est-ce pas aussi du *dumping* ? Et puis il y a la Chine, autre pays qui déséquilibre notre balance commerciale. Celle-ci massacre l'environnement. N'est-ce pas du *dumping* ? Autre remarque, les droits de douane ne sont pas l'instrument le plus efficace pour ralentir les importations, ce sont les quotas. Ce que propose Jean-Luc Mélenchon ne s'inscrit pas dans une cohérence d'ensemble, comme par exemple une politique de substitution aux importations.

- « *Imposer le respect des normes sociales et écologiques pour la commercialisation des produits importés en France* ». Ce point est redondant avec le précédent. Un commentaire s'impose néanmoins. Il paraît légèrement prétentieux de prétendre « *imposer* » quoi que ce soit à des pays souverains. Une seule chose est à dire à ces pays, que Monsieur Mélenchon ne dit pas. Si ces pays continuent d'exploiter le travail des enfants, de polluer, etc., il faut leur annoncer qu'ils ne pourront plus vendre en France. Il faut savoir ce que l'on veut. Si l'exploitation du travail, la pollution, etc., sont des pratiques inacceptables, on ne peut pas établir une hiérarchie des taux de douane proportionnelle à l'inacceptable. Si c'est inacceptable on ne l'accepte pas, et on interdit toute importation en France venant de ces pays.
- « *Réviser le Code des marchés publics pour favoriser les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les produits et services écologiques, l'activité locale* ». Oui, nous y sommes favorables, mais c'est incompatible avec les règles de l'Union européenne. Voilà donc une nouvelle procédure juridique qui sera engagée contre la France.
- « *Instaurer une taxe kilométrique aux frontières de la France pour intégrer le coût écologique dans les produits, qui dépendra de la distance parcourue par les produits importés* ». C'est

une bonne idée, proposée depuis longtemps déjà par des mouvements altermondialistes. Elle doit cependant s'articuler avec les mesures visant à limiter le libre-échange et s'assimiler à un droit de douane. C'est interdit par les traités européens. Une nouvelle procédure juridique sera engagée contre la France...

- « *Sortir de l'Organisation mondiale du commerce et renforcer la CNUCED comme organe légitime pour organiser le commerce mondial en fonction de l'intérêt général des peuples, à la place des G20, G7, FMI et OMC* ». La sortie de l'OMC est une excellente chose. Nous apprécions que Jean-Luc Mélenchon reprenne dans son programme une revendication que nous sommes les seuls, jusqu'à présent, à défendre. Nous ne sommes pas certains, toutefois, qu'il prenne l'entière mesure de cette décision. L'invocation de la Charte de La Havane et de la CNUCED sont de bonnes choses. Mais il n'y a rien à attendre des instances internationales (ou peu). Il faut que Jean-Luc Mélenchon aille au bout de cette logique et propose des accords bilatéraux de coopération commerciale avec tous les partenaires de la France, basés sur les principes de la Charte de La Havane. C'est l'addition de ces accords bilatéraux qui pourra faire système.

Au total, on ne voit pas ce que ce protectionnisme a de « *solidaire* ». Il s'agit simplement d'activer des mécanismes classiques, d'ailleurs les moins efficaces. Ils sont interdits par l'UE.

VII.- Action inoffensive de Jean-Luc Mélenchon contre la globalisation financière

Monsieur Mélenchon veut « *Mettre au pas la finance* ». Parfait ! Mais comment compte-t-il s'y prendre, d'autant que par ailleurs ses lieutenants tentent de "*rassurer*" les marchés ? Il veut d'abord « *Contrôler les mouvements de capitaux* ». Il veut aussi « *Instaurer une taxe réelle sur les mouvements de capitaux* ». Il veut également « *Interdire les ventes de gré à gré et la titrisation, plafonner les effets de leviers et les rendements actionnariaux exorbitants* ». Et il veut encore « *Identifier et interdire les produits dérivés toxiques et inutiles au financement ou à la couverture des flux économiques réels* ».

Sur tous ces points, classiques et déjà revendiqués par plusieurs partis politiques dont le Pardem, il ne précise pas à quel niveau les décisions seront prises : en France ou à l'échelle de l'Union européenne ? En tout cas, une chose est sûre, ce n'est pas cette série de petits coups d'épingle qui permettront de « *mettre au pas la finance* ». Pour y parvenir il faudrait fermer le marché des obligations publiques, nationaliser tout le secteur bancaire, financier et des assurances, organiser le dépérissement de la Bourse...

Après la « *mise au pas de la finance* », il veut « *Définanciariser l'économie réelle* ». Excellent ! Comment compte-t-il s'y prendre ? Pour y parvenir, il veut :

« *Mettre fin à la cotation continue des entreprises en Bourse* ». Bonne idée que nous avons également adoptée mais qui ne présente pas la masse critique suffisante pour avoir un impact

significatif. Il faudra faire bien davantage. C'est pourquoi il propose de « *Moduler les droits de vote des actionnaires selon la durée d'engagement dans l'entreprise en réservant le droit de vote aux actionnaires acceptant de s'engager sur une durée de présence* ». Bonne idée également, mais même remarque que précédemment. Il ajoute donc « *Moduler l'impôt sur les sociétés selon l'usage des bénéficiaires pour encourager l'investissement en France : un taux réduit pour les bénéficiaires réinvestis en France, un taux plein pour les bénéficiaires distribués aux actionnaires* ». Encore une bonne idée et encore la même remarque que précédemment. Jusque-là il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

D'autres propositions sont faites qui ne changent pas non plus la logique générale qui ressemble pour l'instant à de la gesticulation.

Ainsi Jean-Luc Mélenchon veut en outre « *Refuser le chantage à la dette publique* ». Il a raison ! Mais comment veut-il s'y prendre ? Il veut « *Réaliser un audit citoyen de la dette publique pour déterminer la part illégitime et préparer un réaménagement négocié (échelonnement des remboursements, baisse des taux d'intérêt, annulation partielle...)* ». Là ça ne va pas du tout. On retrouve dans cette proposition le style mélenchonien habituel, fondé sur le flou camouflé par un embellissement littéraire. Jean-Luc Mélenchon ne veut pas parler d'annulation de la dette pour ne pas s'aliéner la partie « *réaliste* » de l'électorat du PS, sans pour autant s'aliéner la partie de l'électorat plus radicale qui veut cette annulation. Le bon équilibre, selon lui, est cet « *audit citoyen* ». C'est avec ce genre de manipulations que l'on se prive de mener les combats idéologiques et politiques. Jean-Luc Mélenchon fait ainsi l'économie d'explications sur la nécessité d'annuler et de restructurer la dette publique.

La position de Jean-Luc Mélenchon sur les nationalisations ne nous convient pas du tout. Certes, comme presque tout le monde désormais, il propose de « *Créer un pôle public bancaire notamment par la socialisation de banques généralistes, en vue de financer les entreprises et de mener une politique du crédit sur critères sociaux et écologiques* ». C'est une bonne idée, sous réserve de précisions sur son périmètre et le contenu de ses missions. Quelques remarques. D'abord, il faudrait éclairer le lecteur sur le choix du mot « *socialisation* » à propos des « *banques généralistes* ». Pourquoi ne pas parler de nationalisation et quelle est la différence ? ensuite, pourquoi les seules « *banques généralistes* » ? pourquoi ne pas ajouter les institutions financières spécialisées, les banques d'affaires, les compagnies d'assurance ?

Concernant l'industrie, Monsieur Mélenchon ne propose aucune nationalisation, il laisse les grandes entreprises stratégiques françaises aux mains des fonds de pension américains qui en sont aujourd'hui les actionnaires principaux. C'est la même chose pour le secteur des services. On se contentera de quelques miettes avec ce projet enthousiasmant : « *Renationaliser les autoroutes* »...

Nous sommes à des années-lumière du programme du Conseil national de la Résistance, et même de celui de François Mitterrand en 1981...

VIII.- Des velléités de politique sociale loin des ambitions du programme du Conseil national de la Résistance

Jean-Luc Mélenchon commence ce chapitre par une formule de rhétorique dont il le secret : « *Faire la révolution fiscale* ». C'est très séduisant. Mais très ambigu aussi, car nombre d'agents du néolibéralisme utilisent la même expression. Comme toujours, avec Jean-Luc Mélenchon, il faut se méfier des formules et aller voir ce qui se cache sous le capot. En fait des choses intéressantes sont proposées, mais rien ne pouvant justifier le qualificatif de « *révolution* ».

L'essentiel, à nos yeux, est que Jean-Luc Mélenchon ne remet pas en cause le partage de la valeur ajoutée actuel. Ce dernier, rappelons-le, depuis 1982, a contribué à transférer 10% du PIB du travail (les salaires directs et indirects) vers le capital (les profits et dividendes). Revenir à l'équilibre de 1982, autrement dit récupérer 200 milliards d'euros par an, aurait pu être qualifié de « *révolution* ». Mais ce n'est pas ce que propose Jean-Luc Mélenchon.

Jean-Luc Mélenchon ajoute une autre formule séduisante : « *Construire un nouveau statut protecteur pour les travailleurs : la Sécurité sociale intégrale* ». Appliquons, encore une fois, notre principe de précaution, et tentons de comprendre le contenu de cette formule elle aussi attractive. Cela commence très bien avec l'objectif d' « *Assurer la continuité des droits personnels hors du contrat de travail (droit à la formation, ancienneté, etc.)* » et « *Garantir la continuité du revenu en cas de perte d'emploi ou de retrait d'activité, dans le cadre d'une Sécurité sociale professionnelle* ». Rien à redire sur l'objectif que nous développons nous-mêmes, il reste à connaître le contenu précis. Ce qui est quand même l'essentiel. On se rappelle en effet que la Constitution française parle du « *droit à l'emploi* », qui n'a aucune traduction concrète...

Nous avons apprécié que Jean-Luc Mélenchon reprenne mot pour mot le titre de notre dispositif de « *droit opposable à l'emploi* » qui, pour fonctionner, implique que l'État soit « *l'employeur en dernier ressort* ». Comme nous sommes les seuls en Europe à faire cette proposition (à partir d'un dossier technique détaillé d'une centaine de pages), nous sommes heureux qu'elle ait pu inspirer Jean-Luc Mélenchon. Et nous ne sommes pas vexés qu'il la reprenne en faisant comme si c'était une invention de sa part puisqu'il ne nous cite pas (ce qui est quand même malhonnête). Tout le monde aura compris en lisant ceci : « *Établir le droit opposable à l'emploi en faisant de l'État l'employeur en dernier ressort : en cas de chômage de longue durée, l'État doit proposer un emploi au chômeur en lien avec sa qualification, sur une mission d'intérêt général. L'indemnisation par l'allocation-chômage se poursuit jusqu'à ce qu'un tel emploi soit proposé par l'État* ».

Hélas ! hélas ! hélas ! Le contenu que Jean-Luc Mélenchon donne du « *droit opposable à l'emploi* » n'a rien à voir avec le nôtre. Pour lui, c'est un système qui ne concerne que le « *chômage de longue durée* ». Pour nous, c'est à la fois une manifestation de la démocratie directe et un nouveau mode de production. C'est de la démocratie directe car il s'agit, à l'échelle des bassins d'emploi, par la délibération publique, de débattre des besoins de la population. De tous les besoins, dans tous les domaines et pour tous les citoyens. Et ensuite de convertir ces besoins en travail (les choses à faire) et en emplois (le cadre dans lequel ces choses se font). Ces derniers pourront déboucher sur la création d'entreprises privées, ou de services publics, ou de coopératives, ou le renforcement de toutes ces organisations déjà existantes, ou d'administrations. Notre dispositif est aussi un autre mode de production parce que ce n'est plus le marché qui décide en totalité de ce que l'on produit, comment on le produit, qui le produit et où, mais la population.

Nous sommes très loin de la définition du droit opposable à l'emploi donnée par Jean-Luc Mélenchon. Notre conception inclut les jeunes qui sortent de l'école qui n'ont droit à rien dans le

système Mélenchon car les primo-demandeurs d'emploi, par définition, ne sont pas des chômeurs de longue durée.

Autre différence de taille avec la proposition rabougrie de Jean-Luc Mélenchon, nous intégrons les salariés dans les statuts et classifications existants, payés par les employeurs (qui sont remboursés par l'État tant que ces emplois ne s'autofinancent pas. Il ne faut surtout pas que le salaire soit pris en charge par l'assurance-chômage comme le propose Jean-Luc Mélenchon, car on reste alors dans des dispositifs précaires qui ne sont pas de vrais emplois.

Jean-Luc Mélenchon fait d'autres propositions sur l'emploi :

- « *Injecter 100 milliards d'euros supplémentaires dans l'économie pour des investissements écologiquement et socialement utiles* » (p 47). Nous sommes d'accord à une condition, que les 200 milliards d'euros permettant de verser un salaire « *normal* » aux 5 millions de chômeurs soient mobilisés grâce au redressement de la part de la valeur ajoutée affectée au travail. Si Jean-Luc Mélenchon reste muet sur le sujet, les 100 milliards d'euros qu'il propose devront être affectés au droit opposable à l'emploi pour financer exclusivement des salaires chargés (salaire direct + cotisations sociales). Concernant les besoins identifiés dans les bassins d'emplois, un bon nombre seront liés à l'écologie et aux questions sociales et culturelles.
- « *Transformer les 41 milliards d'euros annuels du pacte de responsabilité et du crédit d'impôt compétitivité (soit 200 milliards d'euros sur un quinquennat) pour financer la transition énergétique et les activités socialement utiles* ». Ces 41 milliards d'euros doivent servir exclusivement à payer des salaires chargés, à durée indéterminée, dans le cadre du droit opposable à l'emploi, soit 1 million de salaires. Tout ce qui relève des investissements publics doit provenir de la Banque de France. Pourquoi Jean-Luc Mélenchon n'y songe-t-il pas ?
- « *Réindustrialiser le pays par l'investissement, le rétablissement de plans de filières pour coordonner donneurs d'ordres et sous-traitants, clients et fournisseurs (par exemple SNCF et Alstom pour la filière ferroviaire, etc.), la création de pôles publics dans l'énergie ou les transports, la défense des industries stratégiques et la reconstruction des conglomérats combinant plusieurs activités* ». Oui, mais pour atteindre cet objectif il faut des nationalisations.
- « *Instaurer une allocation d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans, d'une durée de trois ans, sous réserve d'une formation qualifiante et sous condition de ressources* ». Tout ceci mérite des précisions. Pour nous le droit opposable à l'emploi vise à supprimer le chômage. C'est son but. Il n'y a donc plus de chômage (hormis le chômage dit « *frictionnel* » qui concerne le temps d'inactivité entre deux emplois). Tous les citoyens qui veulent travailler, jeunes et moins jeunes, le peuvent. Nous incluons comme travail dans le cadre du droit opposable à l'emploi les études scolaires et supérieures au-delà de 18 ans. Le statut d'étudiant donne droit à un salaire, pas à une allocation, et à cotisations sociales. Il n'y a

donc pas besoin d'une « *allocation d'autonomie* ».

- « *Remplacer les emplois d'avenir par un contrat jeune d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public, ouvrant droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique* ». Non, certainement pas. Tous les emplois de ce type, qui ne sont pas de vrais emplois, inventés par les socialistes pour faire baisser les statistiques du chômage, sont à démanteler. Tous les « *bénéficiaires* » de ces anciens dispositifs seront versés dans le droit opposable à l'emploi.
- Dans le chapitre « *Protéger et partager* » (P.43) de *L'avenir en commun*, il est proposé, entre autres, d'empêcher les licenciements boursiers et « *d'accorder un droit de veto suspensif aux comités d'entreprise sur les plans de licenciement* ». Puisque nous avons interdit le chômage, et organisé le dépérissement de la Bourse, notamment par la nationalisation de tout le secteur financier et de toutes les entreprises du CAC 40, les licenciements boursiers seront réduits à leur plus simple expression. Si le cas se présente, le Pardem a repris une proposition élaborée par l'Association Un travail pour chacun qui s'intitule « *Loi de restitution sociale* » que nous mettons en annexe à la fin de ce texte.
- La réindustrialisation de la France, parent pauvre du projet de Jean-Luc Mélenchon, est une condition essentielle pour supprimer le chômage et la précarité, améliorer les gains de productivité, maintenir la place dans le monde comme grande puissance industrielle. Encore faut-il disposer de l'énergie suffisante pour faire fonctionner ce nouveau industriel. Or Jean-Luc Mélenchon, sur le plan énergétique, a un programme basé sur les études de l'association Négawatt. C'est démagogique, dangereux et irréaliste. La sortie rapide du nucléaire et la mise en place d'éoliennes et de panneaux solaires pour compenser la perte d'énergie nucléaire n'est pas possible. Il faut en effet compter avec l'intermittence de la production de ce type d'énergie. Si, comme cela se produit en hiver, nous avons une période anticyclonique, par conséquent sans vent, et avec du soleil seulement de 11h à 14h, nous pouvons avoir des centaines de mégawatts de puissance installée, nous ne produirons quasiment rien. Le stockage de l'électricité ne peut se faire efficacement que dans les Stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), situées en montagne. Elles sont en outre actuellement de capacité totalement insuffisante et il est peu probable que nous ayons un jour la possibilité de construire ces énormes retenues d'eau. En fait, nous n'aurons jamais les réserves nécessaires. Il ne faut pas confondre puissance installée et production. C'est pourquoi l'énergie nucléaire sera encore nécessaire pendant des années. Elle permettra en outre de développer un mode de production industrielle économe en énergies fossiles et en émissions de gaz à effets de serre.

Conclusion

Au total, Jean-Luc Mélenchon manque d'ambition sociale et reste très loin de la radicalité du programme du Conseil national de la Résistance de 1944 qui prévoyait notamment : « *L'instauration*

d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie » et « Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, (...) et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ». Sans parler de la Sécurité sociale et de la création des comités d'entreprise. Aucune mesure de Jean-Luc Mélenchon n'a cette épaisseur. En outre, son programme manque globalement de cohérence d'ensemble sur le fond et de précisions sur les méthodes pour l'appliquer.

Nous n'appellerons donc pas à voter pour Jean-Luc Mélenchon car il n'est pas porteur d'une dynamique politique susceptible de gagner. Nous entendons par dynamique politique la double exigence d'un large rassemblement électoral sur le plan quantitatif, et d'une certaine cohérence idéologique sur le plan qualitatif.

À aucun moment il ne fait un diagnostic précis et rigoureux des malheurs de la France, qui ont les mêmes causes que les malheurs des pays membres de l'Union européenne et de la plupart des autres pays à l'échelle planétaire : la mondialisation néolibérale et la domination de l'hyperclasse.

À aucun moment il ne se fixe pour but de sortir de la mondialisation néolibérale. Il ne comprend pas que l'enjeu principal est l'attaque simultanée et frontale des trois piliers du piège néolibéral, par la sortie immédiate du libre-échange, le démantèlement tout aussi immédiat de la financiarisation de l'économie et des budgets publics, et la sortie sans le moindre délai de tous les traités internationaux néolibéraux et des institutions correspondantes. Et ce dès l'arrivée au pouvoir, en ayant axé la campagne sur cet objectif : retour immédiat au franc, annulation de la dette publique, nationalisation du secteur bancaire, suppression immédiate de la liberté de circulation des capitaux, etc.

La méthode de Jean-Luc Mélenchon est forcément perdante et nous promet une gigantesque confusion politique, économique, sociale, juridique. Ce serait le retour de l'impasse de 1981-1982 avec François Mitterrand, celle de la fausse rupture alors qu'une majorité du peuple a cru l'inverse. Ce serait la trahison de cet espoir, et donc une situation pire pour redresser la barre.

Dans ce contexte, se contenter de voter pour un candidat qui reprend nôtre programme, sur tel ou tel point, même essentiel, sans se préoccuper de ce qui garantit le succès ou l'échec de la rupture nécessaire à accomplir, serait un acte d'irresponsabilité que nous ne voulons pas commettre.

C'est pourquoi faire grandir le Pardem est bien pour l'instant la seule voie pour construire une dynamique de rupture gagnante contre la mondialisation néolibérale et son piège systémique redoutable qu'elle a dressé contre toute possibilité de retour en arrière.

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

